



La vérité...et rien que la vérité !

Force Ouvrière n'a pas signé les accords Fonction Publique sur le PPCR, non pas qu'elle se soit opposée à une revalorisation indiciaire des fonctionnaires mais parce qu'elle a considéré que ce dispositif n'a pas permis le rattrapage du gel du point d'indice durant six années consécutives (2010 à 2016) et un manque à gagner de plus de 8% sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires !

Ce dispositif est totalement injuste dans la mesure où il ne revalorise pas les agents de la même façon puisque la catégorie C est valorisée de seulement 12 points d'indice, 17 points pour les catégories B et 25 points pour les catégories A. C'est la raison pour laquelle **FO Pénitentiaire** n'a pas voté favorablement en CTAP ni même en CTM un plan qui divise les corps entre eux, ne favorise pas l'attractivité vers nos missions et rallonge le temps passé dans les échelons pour chacun des grades et surtout celui des surveillants !

12 points d'indice entre le 01/01/2017 et le 01/01/2020 c'est seulement un gain de 56,23€ brut !... C'est même très loin des 205 €net /mois annoncés par M. Forget Secrétaire Général de l'UFAP, alors il faut maintenant arrêter de raconter tout et n'importe quoi aux agents en leur faisant croire au Père Noël pour assumer une position dans laquelle il s'est mis tout seul en grande difficulté ! C'est très loin de l'attente des personnels qui morflent sur les coursives !

Certes, il y a eu dans le temps des revalorisations indemnitaires mais faut-il rappeler qu'elles ne sont pas dues uniquement à l'UFAP, mais bien aux personnels qui par milliers se sont mobilisés avec leurs représentants et précisément FO et CGT !

Faut-il rappeler la plateforme revendicative et le relevé de conclusions signés en décembre 2015, il n'était pas uniquement question du PPCR mais bien d'autres mesures en termes d'accompagnement social des personnels, de mesures bien concrètes et notamment de revalorisation de 2% de la prime de sujétions spéciales (PSS), de l'augmentation de l'ICP, de l'augmentation de la prime de roulement, de l'instauration d'une prime de fidélisation etc, etc...

Ce que dit et revendique **FO Pénitentiaire** depuis plus de 5 ans, c'est d'abord le passage automatique du grade de surveillant au grade de Brigadier par la fusion des grades, c'est **garantir une promotion sociale juste et équitable** pour tous ! Pour preuve, comment exiger un passage de 3 UV pour intégrer ensuite une liste d'attente pour un gain de seulement 50 euros net mensuel entre l'indice sommital de surveillant et celui de brigadier ? C'est grotesque et irrespectueux à l'égard des surveillants, ni plus ni moins.

Ce que dit et revendique **FO Pénitentiaire** depuis plus de 5 ans, c'est le passage automatique du grade de premier surveillant au grade de Major par la fusion des grades. Faut-il rappeler le mode d'accès existant au grade de major ? C'est seulement 30 postes proposés à l'examen professionnel chaque année et 4 postes sur le plan national « offerts » pour la liste d'aptitude. Cela fait juste 5 ans que cela perdure mais à part ça, tout va très bien madame la Marquise...et d'ailleurs **Napoléon** vous jurera la main sur le cœur qu'il n'y est pour rien alors même que ce qu'il refuse au Corps d'Encadrement et d'Application, il l'a accepté pour le Corps de Commandement (passage automatique du grade de lieutenant au grade de capitaine) en apposant sa signature sur un relevé de conclusions dans une perspective uniquement électorale. Les Personnels apprécieront la méthode...

Ce que dit et revendique **FO Pénitentiaire**, et en vue de prévenir toutes les déperditions enregistrées dans nos rangs et rendre notre métier bien plus attractif, c'est l'urgence à repenser une échelle des rémunérations respectueuse et cohérente pour chacun des grades constituant le Corps d'Encadrement et d'Application et celui du Corps de Commandement, où toutes les parties concernées doivent être concertées.

FO Pénitentiaire se bat au quotidien pour défendre l'outil de travail et les conditions d'existence des personnels de surveillance. En dépit de certaines considérations administratives et syndicales, nous continuerons, et même seuls s'il le faut, le combat pour assurer et garantir un avenir meilleur des Personnels de Surveillance.

Alors, Personnels de Surveillance, Personnels de l'Administration Pénitentiaire tous corps et grades confondus tenez-vous prêts, l'heure de l'action va bientôt sonner !

Paris, le 12 juin 2017
FO Pénitentiaire